




Comment ça marche ?

1. Téléchargez votre collector de participation sur www.ermitage.com.
2. Découpez et collectionnez les points  figurant sur les stickers de fermeture des fromages Ermitage suivants :



Tartiflette Originale
250g
2 PTS



Tartiflette Originale
450 et 500g
2 PTS




Tartiflette de Caractère
450g
2 PTS



Tartiflette Forestière
450g
2 PTS



Munster
200g
2 PTS

3. Collez vos points  sur ce collector.
4. Choisissez votre lot parmi ceux proposés.
5. Renvoyez le collector dûment complété avec vos coordonnées postales et adresse email, accompagné de vos preuves d'achat à Groupe Ermitage – Opération Collector Ermitage, 718 rue de la Division Leclerc – 88140 Bulgnéville et télécharger votre collector sur la page dédiée à l'opération sur www.ermitage.com.
6. Votre colis sera livré dans un délai de 4 semaines environ à compter de la réception de votre courrier.

Choisissez votre (ou vos) objet(s) !

- La glacière isotherme **6 PTS** Quantité :
- Le plateau à fromages **6 PTS** Quantité :
- Le cerf-volant **6 PTS** Quantité :
- Le minuteur **4 PTS** Quantité :
- La chaufferette main **4 PTS** Quantité :
- La salière et sa poivrière **4 PTS** Quantité :
- Le lot de 4 minis moules à muffins **2 PTS** Quantité :
- Le jeu Pouss-Pouss **2 PTS** Quantité :
- Le sac shopping **2 PTS** Quantité :
- Le stylo bille noir **2 PTS** Quantité :



Diamètre : 30cm



Lxlxh : 27x14x20cm



Largeur : 1m



Lxlxh : 33x8x35cm



Vos coordonnées*

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Mail :

Collez vos points ici !

Point collector	Point collector	Point collector	Point collector	Point collector	Point collector	Point collector
Point collector	Point collector	Point collector	Point collector	Point collector	Point collector	Point collector
Point collector	Point collector	Point collector	Point collector	Point collector	Point collector	Point collector
Point collector	Point collector	Point collector	Point collector	Point collector	Point collector	Point collector
Point collector	Point collector	Point collector	Point collector	Point collector	Point collector	Point collector

Règles de l'opération :

Opération collector ERMITAGE avec obligation d'achat, valable du 1er septembre 2022 au 31 décembre 2023.

1-Organisateur

La présente opération est organisée par le Groupe Ermitage, domicilié 718 rue de la Division Leclerc – 88140 Bulgnéville, désigné ci-après « l'Organisateur ».

2-Principe de l'opération Collector

La participation à la présente opération avec obligation d'achat est ouverte à toute personne majeure résidant en France ou DOM/TOM. La participation se déroule selon les modalités suivantes:

Les participants téléchargent leur collector de participation sur www.ermitage.com.

Les participants collent sur le collector les vignettes point. Les vignettes point sont à découper sur l'étiquette de fermeture de l'emballage des fromages pour tartiflette ou Munster à marque Ermitage des produits éligibles à ladite opération collector.

Les participants complètent le collector avec leurs coordonnées postales et adresse email, le(s) lot(s) souhaité(s) en correspondance avec le nombre de vignette point requises pour l'attribution du/ des lots accompagné des preuves d'achat avec le produit éligible entouré ou souligné.

Le collector doit être rempli totalement et correctement, tout collector déchiré, illisible ou présentant une quelconque anomalie rendant le contrôle difficile sera refusé.

L'ensemble est à renvoyer à Groupe Ermitage – Opération Collector Tartiflette, 718 rue de la Division Leclerc – 88140 Bulgnéville ou à télécharger sur la page dédiée à l'opération sur www.ermitage.com

Tout collector incomplet, illisible ou reçu en dehors des dates de l'opération ne sera pas pris en compte.

3-Lots

Les participants ont la possibilité de choisir les lots suivants:

- Glacière Isotherme Ermitage d'une valeur de 1.46 € HT
- Plateau à fromages Ermitage d'une valeur de 10.10 € HT
- Carf-volant d'une valeur de 12.03 € HT
- Minuteur Ermitage d'une valeur de 0.79€ HT
- 1 chaussette main Ermitage d'une valeur de 0.48€ HT.
- 1 Salière et 1 Poivrière Ermitage d'une valeur de 0.76€ HT
- 4 minis moules à muffins d'une valeur de 0.92€ HT
- 1 jeu Pouss Pouss Ermitage d'une valeur de 0.12€ HT
- 1 sac shopping d'une valeur de 0.35€ HT
- 1 stylo bille noir Ermitage d'une valeur de 0.28€ HT

L'organisateur enverra le(s) lot(s) par courrier suivi ou colisimo aux gagnants dans un délai de 4 semaines.

4-Collecte des vignettes point et période de participation

La collecte des vignettes point et le renvoi du collector se font du 1er septembre 2022 au 31 décembre 2023 minuit (cachet de la poste faisant foi).

Tous les fromages concernés par l'opération comportent 2 vignettes 1 point.

Cancods des produits porteurs de vignettes :

FROMAGE POUR TARTIFLETTE 27% 250G ERMITAGE L'ORIGINAL	3250554107930
FROMAGE POUR TARTIFLETTE 27% 450G FB ERMITAGE L'ORIGINAL	3250550016892
FROMAGE POUR TARTIFLETTE 27% 500G FB ERMITAGE L'ORIGINAL	3250554159960
FROMAGE POUR TARTIFLETTE 27% DE CARACTERE 450G FB ERMITAGE	3250550018636
FROMAGE POUR TARTIFLETTE 25% 450G FB FORESTIERE ERMITAGE	3250550021766
MUNSTER 200G avec Fond de Boite ERMITAGE	3250553103995

Le colis sera livré dans un délai de 4 semaines environ à compter de la réception du collector. Le Groupe Ermitage ne saurait être tenu pour responsable des retards, pertes, vols, avaries des envois des dits colis, manque de lisibilité des cachets du fait des services postaux. Il ne pourra également en aucun cas être tenu pour responsable des éventuels incidents pouvant intervenir dans l'utilisation des dotations par les bénéficiaires dès lors que ces derniers en auront pris possession. Tout mode de remise du colis que celui prévu au présent article est exclu. Aucune réclamation ne pourra donner lieu à modification et le Groupe Ermitage tranchera souverainement tout litige éventuel. Aucun objet ne pourra être échangé contre un quelconque autre objet ou somme d'argent. En cas de vol des objets ou de destruction partielle ou totale des lots, l'opération sera tout simplement annulée - la responsabilité du Groupe Ermitage ne pourra être engagée de ce fait.

La participation à cette opération, implique la pleine et entière acceptation du présent règlement, toute difficulté d'interprétation ou d'application sera souverainement tranchée par l'organisateur.

L'organisateur se réserve le droit d'écourter, de proroger, de suspendre ou d'annuler l'opération pour des raisons de force majeure. Il ne pourra être tenu pour responsable si pour des raisons indépendantes de sa volonté ou des cas de force majeure, l'opération devait être interrompue.

Cette opération est soumise à la loi française, si une ou plusieurs dispositions de ce règlement venaient à être déclarées comme nulles ou inapplicables, les autres conserveraient leur force et leur portée

Tout litige à l'opération qui ne trouverait pas de solution amiable sera soumis à la compétence exclusive de la juridiction compétente selon les dispositions du Code de Procédure Civile.

5- Données personnelles*

Les données à caractère personnel concernant les participants à ce jeu-concours sont collectées sur place sur les bulletins de participation avec leur consentement dans le but d'établir l'identité du participant et de lui remettre le lot lui étant attribué.

Ces données à caractère personnel des participants seront conservées pendant 3 ans à partir de la date de recueil et traitées par l'organisateur. Elles pourront faire l'objet de futures opérations marketing et newsletter. Les participants pourront exercer leurs droits d'accès, de rectification et d'effacement de leurs données personnelles de la manière suivante : Mail ou courrier adressé à Op Collector Ermitage – service Marketing, marketing@ermitage.net ou Jeu-concours « Prenez l'air - prenez l'Ermitage - 718 rue de la Division Leclerc – 88140 Bulgnéville ». Les informations et données à caractère personnel sont traitées conformément à la loi informatique et libéré du 6 juillet 1978 - tous les participants ou leurs représentants légaux disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données les concernant. Les participants élisent domicile à l'adresse indiquée lors de l'envoi du collector. Ils sont identifiés par les coordonnées qu'ils ont eux même indiqué sur ledit collector.

6- Le présent règlement est déposé en l'Etude de la SELAS ANGLE DROIT VOSGES, Huissiers de Justice associés, 2 Place Jeanne d'Arc à 88000 EPINAL Il figure en outre dans son intégralité sur le collector.